



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le jeudi 16 novembre 2017

La Ville invite les personnes qui résident à Saint-Norbert à une séance d'information sur la révision de la limite de vitesse sur le chemin Pembina

Winnipeg, Manitoba – La Ville demande aux personnes qui résident dans le secteur de Saint-Norbert de venir assister à une séance d'information sur la révision de la limite de vitesse sur le chemin Pembina, au sud du pont enjambant la rivière Sale, le jeudi 30 novembre 2017. On y présentera le processus de révision de limite de vitesse ainsi que les résultats obtenus. Une période de questions et réponses suivra.

Une révision de la limite de vitesse sur le chemin Pembina, au sud du pont enjambant la rivière Sale, a été effectuée cette année. La Ville a recommandé d'augmenter la limite de vitesse de 60 km/h à 70 km/h. Cette recommandation fera l'objet d'une consultation publique et sera soumise à l'approbation du comité d'orientation permanent du renouvellement des infrastructures et des travaux publics. Si le comité approuve la recommandation de l'administration municipale, la Ville fera une demande de modification de la limite de vitesse sur cette portion du chemin Pembina auprès du Conseil routier du Manitoba.

Date : le jeudi 30 novembre 2017

Heure : de 18 à 20 heures

Adresse : centre communautaire de Saint-Norbert, [3450, chemin Pembina](#)

Format : présentation à 18 h 15, suivie d'une période de questions et réponses

Renseignements supplémentaires

Pour plus de renseignements ou pour répondre à un sondage (entre le 16 novembre 2017 et le 7 décembre 2017), prière de visiter winnipeg.ca/limiteDEVITESSEPEMBINA.

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à City-MediaInquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur Facebook : facebook.com/cityofwinnipeg.

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/cityofwinnipeg.